

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 05 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le vingt-huit mars deux mille vingt-trois et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2023CM21

Organisation
de la Semaine sécurité
routière
pour les élèves de
l'école élémentaire

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johnny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Jean-Marc LARUE, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs :

Mr Jean-Marc LARUE à Mme Nicole CHASTENEZ
Mme Rosanna GILLET à Mr Alain COQUERELLE.

Convocation du
28 mars 2023

Monsieur Aimé ROUSSEY est élu Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Une semaine de sécurité routière pour les élèves de l'école élémentaire sera organisée le 4 et 5 mai 2023.

Conseillers présents : 17

Les élèves du CP, CE1 et CE2 participeront aux ateliers « Buggy brousse » et les élèves du CM1 à l'atelier « piste d'éducation routière » : permis cycliste.

Dans le cadre de cette action, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'offrir aux 37 élèves du CM1 qui passeront leur permis cycliste un casque et un éclairage vélo pour un montant total de 1 329.62€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'organisation d'une semaine sécurité routière pour les élèves de l'école élémentaire et décide de prendre en charge tous les frais relatifs à l'organisation de cette action et d'offrir aux élèves qui passeront le permis cycliste un casque et un éclairage vélo.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.